



BULLETIN D'INFORMATION

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal Du lundi 18 octobre 2021

Maison de Santé : Acquisition de terrain à la Bartière.

Lors du Conseil du mois de mars 2020, la municipalité avait décidé de retenir le terrain 37 bis rue du Poitou pour la future Maison de Santé. Le nouveau conseil a décidé de retenir, plutôt, une parcelle située à la Bartière, plus proche du bourg et de l'EHPAD mais nous étions en attente d'une réponse de la tutelle du propriétaire. Celle-ci, ayant émis un avis favorable à la vente, le Conseil accepte donc de valider l'acquisition de ce terrain pour un montant de 100 000 €.

Modification de la durée hebdomadaire de poste.

Suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion des Deux-Sèvres, le Conseil accepte d'augmenter le temps de travail de deux agents cantine, suite à une nouvelle organisation du service au 1^{er} novembre 2021.

Décision modificative du budget.

Suite aux réunions de la commission de finances du 28 septembre et du 15 octobre, il convient de faire un ajustement sur les crédits budgétaires de 2021, en prévoyant un virement de crédits sur le budget principal, notamment pour ajuster les projets Maison des Assistants Maternels et Maison de Santé.

Politique en matière de risque financier

Les communes sont confrontées à des risques d'irrécouvrabilité de certaines dettes (loyers, cantine, locations de salles,...), il convient alors, conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14, de constituer une provision pour risques de 15 % sur les créances de l'exercice passé.

Remaniement des commissions

A la demande de Monsieur le Maire, et ce pour gagner en efficacité, la Commission biens communaux a été remaniée. Elle se compose désormais de Messieurs Brémaud, Maître, Daverat, Guillot, Sapin, et Madame Racaud.

Participation des communes à Activ'Séniors

La délibération du CCAS du 23 mars 2021 fixe les montants des participations à Activ'Séniors pour 2021. Les critères de répartitions sont basés sur une somme de 7 000 € répartis en une part fixe de 200 € et une part variable en fonction de la population de chaque commune adhérente. La participation 2021, s'élève pour SECONDIGNY à 1 908 €.

Convention droits de place camion pizza

Le camion Pizza'Flamm cedant son activité à Monsieur BOULAY, il convient de rédiger une convention au nom de l'EIRL BOULAY Yoann. Cette convention est établie pour 1 an, pour un emplacement le samedi soir avec un raccordement à l'électricité. Comme à l'habitude, la facturation sera faite trimestriellement.

Convention SMVT : entretien itinéraires cyclables

Le SMVT-Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet a réalisé des travaux d'aménagement du Thouet à vélo entre 2006 et 2008. Cet itinéraire touristique nécessite un maintien en bon état de ses abords. Pour des raisons de proximité, le SMVT sollicite la commune afin que ses agents techniques interviennent pour l'entretien courant de l'itinéraire cyclable de son secteur soit environ 18 km, entretien que nous faisons déjà (ex : poubelles du lac). Le Conseil accepte donc la rédaction d'une convention.

CCPG : bilan des activités communautaires

Monsieur le Maire informe le Conseil du Bilan des activités communautaires. Ce document fait le bilan des activités et des projets de l'année 2020 de la CCPG-Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, ainsi que les principales perspectives. Il convient pour le Conseil d'approuver ce bilan.

CCPG : Pacte de gouvernance

Monsieur le Maire informe le Conseil sur le Pacte de gouvernance. Il s'agit d'un document qui définit les rapports entre

Comité de rédaction :

Bulletin rédigé par
Madeleine BARREAUD
et Jany PÉRONNET.

Mise en page :

A. Brandeau

Imprimé par nos soins

Mairie :



1 pl. de l'Hôtel de Ville
BP 50003
79130 SECONDIGNY



05 49 63 70 15



secondigny@
mairie-secondigny.fr



Infos :

Prochain conseil municipal :
Lundi 29 novembre à 20h30

Téléthon



Téléthon :

La collecte de métaux et fer au profit du Téléthon aura lieu au mois de novembre. Si vous êtes intéressés, vous pouvez récupérer un formulaire en Mairie. Pour tous renseignements complémentaires, contactez Monsieur DUFOUR au 06 89 74 67 95

l'intercommunalité et les communes qui la composent. Ce pacte a été travaillé par la Commission « Transparence de la vie publique, place des usagers, accessibilité et gouvernance » et le Bureau communautaire. Il a été présenté en Commission générale du 15 juillet et sera soumis au Conseil communautaire en cette fin d'année.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au pacte de gouvernance.

SMC : validation du rapport annuel

Le Conseil prend acte du rapport annuel 2020 du SMC-Syndicat Mixte à la Carte. Il reprend le prix, la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

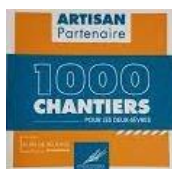
Point sur les travaux et chantiers en cours

Maison France Services : les travaux avancent. La commission de sécurité devra passer avant l'ouverture. La Commune a reçu beaucoup de candidatures, 2 personnes ont été retenues. L'ouverture est prévue le 4 janvier 2022.

Ancienne gendarmerie (Rue de la Vendée) : les signalisations de chantier ont été installées, et l'échafaudage monté par l'entreprise, les travaux peuvent débuter. Il est rappelé qu'ils sont en partie financés par le Conseil Départemental dans le cadre du plan de Relance.

Restos du cœur : le chantier est stoppé à cause d'un problème administratif avec les Bâtiments de France.

Local MêmPaMal : le chantier est terminé. Le versement des subventions vont être faites au Conseil Départemental dans le cadre des 1000 chantiers.



Destruction de la Maison de la Charmille : il reste le petit mur et le crépi. L'entreprise doit intervenir sur la maison voisine. Monsieur le Maire informe le Conseil que l'espace créé servira de parking.

Maison des Assistantes Maternelles : Pour la demande de subvention DETR-Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux, des documents complémentaires nous sont réclamés.

Point des commissions

Jeunesse Vie Associative : un Marché de Noël est prévu le 17 décembre 2021.

Vie Locale : La prochaine réunion est prévue les 25 octobre à 18h.

Urbanisme, PLUI, voirie, PAVE : Une rencontre est prévue avec Géoptis pour la formation sur le logiciel qui permet d'analyser les plans, d'effectuer des demandes de prix, de programmer des travaux. Pour cette année, c'est la rue de la Fontaine qui est prévue. Le fauchage des chemins est commencé

Personnel Communal : la commission travaille sur l'organisation du temps de travail des agents du service technique. Un compte-épargne temps est à mettre en place pour la fin de l'année. La prochaine réunion est prévue le mardi 2 novembre à 18h.

Écoles et Cantine : Depuis la crise sanitaire, un tivolì avait été mis à disposition dans la cour de l'école afin que les différents groupes d'élèves ne soient pas mélangés et puissent être à l'abri en cas de mauvais temps ou de canicule. Ceci étant trop contraignant en matière de sécurité, il ne sera pas remis à disposition.



Urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables) seront à transmettre de façon dématérialisée (par internet).

Relevé de propriété :

En cas de besoin de relevé de propriété ou d'extrait de matrice cadastrale, veuillez vous rapprocher directement du service de publicité foncière de la Direction des finances publiques de Niort : 171 Avenue de Paris, BP 59126, 79061 NIORT Cédex 9.

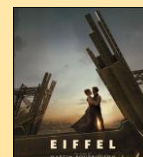
Plan cadastral :

Afin d'obtenir un plan cadastral, vous êtes invités à vous connecter à : cadastre.gouv.fr

Infos diverses

Cinéma :

Le 12 novembre : **EIFFEL**



Le 10 décembre : **Le loup et le Lion** (bénéfices au profit du téléthon)



Le 27 décembre : **le trésor du Petit Nicolas**



Commune de Secondigny

Mairie - 1 place de l'Hôtel de Ville BP 50003 - 79130 SECONDIGNY

☎ : 05 49 63 70 15 - ✉ : secondigny@mairie-secondigny.fr